Septembre 2025- n° 81

RECY

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

BIM

Bulletin d'Informations Municipales

Inauguré le 21 juin dernier, le « Bois des Châteaux » connait une très belle fréquentation.

Mairie de Recy - Place de la Mairie - 51 520 Recy - Tel. : 03.26.68.36.45 - www.recy.fr – mairie@recy.fr

Le mot de Madame le Maire

Madame, Monsieur, Chers Recyotes et Recyots,

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons le Bulletin d'Informations Municipales et nous vous invitons à le parcourir dans son intégralité.

Travaux, réalisations, réflexions, manifestations, évènements, rappels et conseils… ce numéro est particulièrement riche d'informations parce que la vie de notre village est dense et propice à l'épanouissement de chacune et chacun.

Nous nous arrêtons particulièrement sur l'inauguration du « Bois des Châteaux » qui mérite bien la couverture du présent numéro. Si vous avez pu cet été profiter d'un peu de fraîcheur, il devrait tout prochainement se parer des couleurs de l'automne pour le plaisir de nos yeux. N'hésitez pas à continuer de profiter de ses allées et jeux !

Cet espace préservé va permettre d'initier le déroulé d'évènements inédits sur la commune…précisions à venir dans vos boîtes aux lettres dans les semaines à venir… un indice ???? « Il était une fois… »…

Nous conservons un peu de mystère pour ce qui se prépare…

En revanche, de nombreuses manifestations sont déjà calées dans l'agenda que vous trouverez à la fin de ce BIM et nous espérons, ainsi que les associations organisatrices, vous y retrouver nombreux !

Bonne lecture !

Carole SAGUET
Maire de Recy
et l'Équipe Municipale

INFOS MAIRIE

La Mairie est ouverte

du lundi au vendredi

de **13 h 30 à 18 h 00.**

Permanence

de Madame le Maire :

Le lundi

sur rendez-vous

Téléphone :

03 26 68 36 45

(à partir de 11 heures)

www.recy.fr

mairie@recy.fr

Facebook :

@Recy.Mairie.Officiel

École Primaire

Fernand VITRY

03 26 68 44 37

Les allées du Bois des Châteaux invitent à déambuler

Point sur les travaux en cours ou achevés

Ce début d'année a été marqué par de gros chantiers structurant nos voiries, comme la rue Chanteraine et la ruelle aux Cannes. Force est de constater que le résultat final répond largement à nos attentes.
Nous renouvelons ici nos remerciements aux riverains pour leur compréhension et leur patience qui ont permis un parfait déroulement de ces travaux.

Bois des Châteaux

Après sept mois de travaux, parfois dans des conditions difficiles, le « Bois des Châteaux » a été inauguré le 21 juin dernier en présence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Marne Raymond YEDDOU, Monsieur le Conseiller Régional Jacky DESBROSSE, Monsieur le Président de Châlons Agglo Jacques JESSON, et de plusieurs centaines de Recyots. Un soleil radieux a permis de mettre en évidence l'efficacité de ce nouveau poumon vert, véritable îlot de fraicheur.
En effet, vous êtes très nombreux à avoir profité cet été de la fraîcheur du « Bois des Châteaux » et nous nous en félicitons. Ce nouvel espace semble faire l'unanimité de tous les promeneurs ainsi que des jeunes enfants qui se sont appropriés les lieux à en juger par la présence de quelques cabanes.

Sur suggestion de plusieurs d'entre vous, nous avons récemment installé un distributeur de sacs à déjections canines ainsi que des range-vélos.
Cependant, nous conservons l'implantation d'une seule poubelle, le principe étant de limiter les déchets que chacun pourra remporter ou déposer dans la poubelle à l'entrée du bois.

Merci une nouvelle fois aux différents partenaires publics pour leur participation financière qui s'élève à 91 030 € pour les services de l'État, dont 17 232 € pour l'Agence de l'Eau, 90 925 € pour la Région Grand Est pour un coût total de 289 875 € HT.
Nous remercions également les entreprises **SAVART PAYSAGE** et **ID Verde** pour la qualité de leurs travaux en valorisant cet espace d'une manière qui répond parfaitement aux attentes que nous avions exprimées.

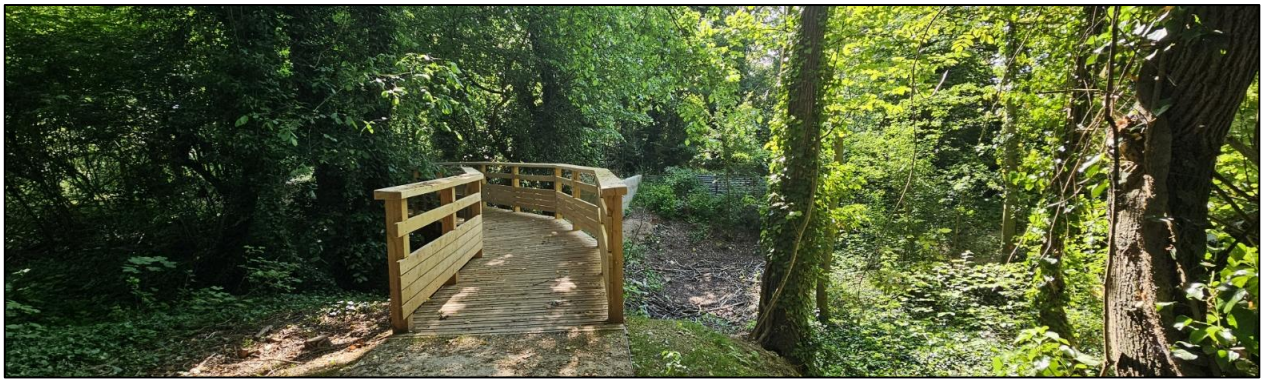

Rue Chanteraine

Les travaux de la rue Chanteraine se sont achevés un peu avant l'été. Les nouveaux aménagements et le changement de sens de circulation autour de la Mairie permettent de sécuriser la circulation de tous.

Cout des travaux HT : **396 920 €** *(hors végétation)*
Subventions obtenues : Agence de l'eau (146 300 €) Département (37 161 €) Région (61 159 €)

Merci encore aux différents partenaires financiers.

Ruelle aux Cannes

Les travaux de la ruelle aux Cannes ont été rondement menés puisque cinq semaines ont suffi pour les réaliser dans leur ensemble. La signalisation sera posée dans les prochaines semaines.
Cette voirie flambant neuve repose sur un procédé de chaussée infiltrante, ce qui signifie que les eaux de pluie sont directement absorbées par la chaussée (drainage en dessous de la chaussée). Ce dispositif permet ainsi de désengorger le réseau de collecte des eaux pluviales et de réduire le volume des eaux rejetées dans le contre-fossé, qui marque des signes d'affaissement.

Une attention particulière sera portée à la propreté du revêtement de la chaussée, les éventuelles saletés pouvant obstruer l'infiltration. Aussi, il a été décidé de ne plus autoriser le passage des véhicules sur le chemin de terre qui relie la ruelle à Bouquin à la ruelle aux Cannes. Un poteau amovible d'un côté et une roche anti-passage de l'autre ont donc été installés, permettant uniquement le passage des promeneurs.

Le coût des travaux HT s'élève à 141 762 €. La subvention attendue par l'Agence de l'eau sera à hauteur de 80 %, soit un montant de 113 410 €. Nous renouvelons nos remerciements pour cette participation financière qui a permis la réalisation de travaux de cette ampleur.

Sens de circulation autour de la Mairie

Comme vous avez pu le constater, un nouveau sens de circulation autour de la Mairie a été mis en place juste avant la rentrée des classes.

Après de longues réflexions, il a été décidé d'inverser le sens de circulation afin de sécuriser les abords de la boulangerie en supprimant la priorité à droite en venant de la rue de Châlons.
Attention toutefois, les vélos et trottinettes sont autorisés à emprunter le sens interdit puisque la vitesse est limitée à 30km/h (article R412-28-1 du code de la route).

De plus, nous en avons profité pour déplacer l'arrêt de bus et ainsi faciliter l'organisation de manifestations qui nécessitent la fermeture de la Place de la Mairie.

La partie de la rue des Moulins, depuis la rue de Châlons, a également changé de sens.

Cette partie de rue sera limitée à 20km/h matérialisée en « Zone de rencontre » où les piétons sont prioritaires sur les autres véhicules.

Après quelques semaines, nous avons pu constater que chacun a pris ses marques et que même lors de l'affluence devant l'école le matin, la circulation reste fluide.

La signalisation routière définitive sera posée d'ici le mois d'octobre.

En attendant les prochains marquages au sol, une vigilance particulière s'impose pour les vélos et les trottinettes venant de la rue de Châlons en direction de la rue Chanteraine, notamment envers les véhicules venant de la droite.

Une réflexion est portée sur la création de sens uniques ruelle de la Haie Adam et rue de la Bacuterie.

Voie de Matougues

Des travaux de rénovation ont été réalisés, aux frais de la commune à hauteur de 11 830 €, sur le chemin communal dit de « la Voie de Matougues » afin de le rendre à nouveau carrossable.

Cette voie inondable a en effet été particulièrement endommagée l'hiver dernier par les crues successives et une circulation intempestive et répétée de Quads et autres véhicules 4x4, et ce, malgré la mise en place de barrières amovibles.

Aussi, il a été décidé d'installer une barrière fixe en bas du pont qui, quand elle sera abaissée, empêchera le passage de tout véhicule en période de crue.

Un arrêté municipal sera pris autant de fois que nécessaire et simultanément à ceux pris par les mairies de Matougues et de Juvigny.

Cette démarche préventive a pour seul but de préserver au maximum l'état du chemin afin d'éviter de devoir entreprendre ce type de travaux chaque année.

Les chemins de l'Association Foncière dit « d'AF »

Beaucoup de chemins parcourent notre territoire et, s'il est parfois toléré de circuler sur ces chemins privés, appartenant à l'Association Foncière de Recy, quelques petits rappels s'imposent.

Seuls les chemins ouverts à la circulation peuvent être empruntés, sous réserve de respecter la réalisation des différents travaux agricoles.
Certains chemins sont strictement interdits à la circulation et indiqués par des panneaux.

Cependant, contrairement aux voies publiques, les voies privées ne sont pas automatiquement régies par le Code de la route. Par conséquent, les règles de responsabilité civile s'appliquent toujours.
En cas d'accident, l'appréciation des responsabilités dépend des circonstances précises du sinistre.

Dans la plupart des cas, les assureurs retiennent un partage des responsabilités à 50-50 entre les deux véhicules impliqués, sauf si les circonstances permettent d'établir une responsabilité à 100% pour l'un des conducteurs (chemin emprunté alors qu'il est interdit, par exemple).

Divers

Micro-crèche

Les travaux de construction de la micro-crèche ont débuté courant avril. Une ouverture de la structure est attendue d'ici l'été 2026, en fonction de l'avancement des travaux.

Si vous souhaitez (pré)inscrire votre enfant à Recy, rendez-vous sur Facebook ou via le lien suivant : https://urlr.me/z58W3j

Contact : contact@lesptitsnounours.fr

Aménagements

Des sacs à déjections canines ainsi qu'un potelet avec « accroche laisse » ont été installés devant la boulangerie.

Une poubelle supplémentaire a également été installée dans le square de la Mairie dorénavant équipé d'une zone de pique-nique.

Entretenir devant chez soi…

La période de taille arrive : Merci de tailler vos haies qui donnent sur la voie publique. Elles sont nombreuses à déborder et gêner la bonne circulation, notamment des piétons sur les trottoirs.

De plus, un coup de balai sur le trottoir devant chez vous, sous les arbres qui laissent tomber leurs fruits, est nécessaire pour éviter les glissades. À défaut, votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident.

Stationnement

Un rappel inopiné au code de la route par les forces de l'ordre, Place de la Mairie au sortir de l'école, nous conduit à rappeler quelques règles de bon sens… et à engager une réflexion prochaine.

Le Code de la route interdit de stationner sur les trottoirs, passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.
Le but de cette règlementation est de permettre aux PMR (Personne à Mobilité Réduite) de circuler librement en toute sécurité
Le non-respect de cette règle expose à une contravention de la quatrième classe, soit une amende forfaitaire de 135 euros, qui peut être majorée à 375 euros si elle n'est pas réglée dans les temps.
Chacun le sait, tout le monde ne le respecte pas. « *Il faut bien se stationner !* » direz-vous…
Nous rappelons en premier lieu que le PLU impose deux places de stationnement sur sa propriété. C'est effectif dans la plupart des domiciles, encore faut-il quotidiennement y stationner ses propres véhicules. Nous remercions les Recyots qui le font déjà et incitons les autres à en prendre l'habitude. Cela limitera déjà de façon considérable la gêne pour les piétons.

La Municipalité a mis en place, rues Jean Moulin, Jeannot Rigollet et Chanteraine, le stationnement sur trottoir d'un seul côté de la rue, laissant libre l'autre trottoir pour les piétons. C'est une réussite !
Par ailleurs, un marquage au sol rue des Tournelles autorise le stationnement « à cheval sur la route et le trottoir », là encore, c'est une réussite.
Ainsi, nous allons engager une réflexion sur l'ensemble des rues du village avec le double objectif de rendre les trottoirs aux piétons et réduire la vitesse par la matérialisation de stationnement, de part en part, dans une logique de chicanes/circulation alternée, lorsque c'est possible.
La sécurisation des déplacements à pied se traduira également par la création de passages piétons.
C'est un vrai sujet dont la mise en œuvre nécessite de nouvelles habitudes et notamment de se stationner sur la chaussée, lorsque c'est possible et comme c'est le cas en ville, ou à cheval sur la chaussée lorsqu'un un cheminement pour les piétons et PMR reste possible sur le trottoir.
Une réflexion sur la signalétique adéquate est en cours
Prêts à relever le défi d'une place pour chacun dans nos rues ?

Ça vient de se passer

100 bougies pour la doyenne du village

Madame Solange LANDRAIN, une centenaire qui a passé toute sa vie à Recy !
100 ans, jour pour jour après sa naissance, la famille LANDRAIN s'est rassemblée autour de Solange, pour fêter son anniversaire hors norme le samedi 20 septembre 2025.
Née à Châlons sur Marne le 20 septembre 1925, seule « infidélité géographique » à Recy de sa vie, Madame Solange LANDRAIN a passé toute sa vie à Recy, rue de la Seneuzerie, dans la ferme avicole de ses parents, puis rue Chanteraine à la ferme avec son époux Louis.
Un parcours de vie de dur travail car, outre l'éducation de ses neufs enfants, dont les premiers dans les circonstances de manque de tout au sortir de la seconde guerre mondiale, Madame LANDRAIN a assumé une partie des travaux de la ferme et notamment la traite des vaches jusqu'à sa retraite.
Nous sommes encore un certain nombre de Recyots à garder le souvenir du troupeau de vaches qui traversait la rue Chanteraine et la Grande Rue pour aller paître dans les prés !
Et nombre d'entre nous nous rappelons, avec émotion, avoir été ses clients et avoir goûté le lait chaud tout juste sorti du pis de la vache avant de le faire bouillir…
Alors, beaucoup d'anecdotes anciennes ont été évoquées lors de cet anniversaire centenaire, fêté à la ferme, dans la joie. Solange a été mise à l'honneur par la Municipalité et le Bureau des Tamalous, association dont elle est membre honoraire, entourée de son frère Maxime ECOUTIN et sa tribu : elle a mis au monde 9 enfants, est grand-mère de 13 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Joyeux anniversaire Madame Solange LANDRAIN !

Le World Clean Up Day

Samedi 20 septembre, près d'une quarantaine de Recyots a participé à la Journée mondiale du nettoyage de notre planète.

Après une heure et demie de ramassage, environ 40 kg de déchets ont été évacués.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine !

Exposition au jardin d'expression

Une nouvelle exposition a été inaugurée le 20 septembre.

Pour la troisième fois, les photos animalières de Monsieur Alain BOUGEAT, Recyot, sont mises en lumière au sein des différentes alcôves du Jardin d'Expression.

Les clichés présentés sont d'une beauté saisissante.

La qualité de ces photos témoigne des nécessaires heures d'observation et de patience, pour figer des scènes de vie et nous plonger au cœur de la nature sauvage qui nous entoure.

Vous aussi vous avez un talent qui peut s'exposer en extérieur ?
N'hésitez pas ! Contactez la Mairie pour nous en faire part afin d'alimenter nos réflexions pour les expositions de demain.

État Civil

Une famille en Or !

Samedi 26 juillet, Madame le Maire et ses Adjoints ont eu le plaisir de recevoir en Mairie **Sylviane et Dominique JACQUET** afin de célébrer solennellement leurs noces d'Or, entourés de leur famille.
Figures bien connues dans notre village puisque tous les deux sont très impliqués dans le monde associatif : Sylviane, Présidente du Comité des Fêtes - Recy vit et Dominique, Président de l'Éveil de Recy Saint Martin sur le Pré (ERSM), par ailleurs membre du Conseil Municipal de Recy de 1989 à 2008.
Mariés le 12 juillet 1975, ils ont renouvelé leur engagement 50 ans plus tard.

Nous leur renouvelons les félicitations de la Municipalité.

Célébrez vos noces d'Or…

Vous souhaitez célébrer vos noces d'Or, de Diamant, de Platine… ? **50, 60, 70…**

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui se fera un plaisir de vous aider dans votre démarche.

Naissances

Amani JACQUELOT ..... née le 31 août

Mariage

Santa LESENKOVA et Rodolphe BONNET.....le 21 juin
Stéphanie SLIGAR et Damien RICARD ..... le 26 juillet

Décès

Audrey PÉRARD épouse LEROY.....le 9 février
Jean-Paul LAPORTE.....le 27 mars
Guy MESTRUDE.....le 12 avril
Pierre GROSJEAN .....le 15 mai
Gisèle LORIOT épouse LEDUC .....le 28 août
René MATUCHET .....le 7 septembre

Des services pour tous les recyots

Une navette vers le Mont Héry

Le service de navette mis en place le vendredi matin, en collaboration avec la Mairie de Saint Martin sur le Pré, pour se rendre au Mont Héry est pérennisé.
À ce jour, quatre recyots y ont recours de façon régulière.
Pour profiter de ce service, vous devez vous faire connaitre auprès de la Mairie au plus tard le mardi avant 18h00, pour la tournée du vendredi matin suivant. La navette passera chez vous aux alentours de 9h00.
Le tarif est de 2 € par voyage (aller et retour) et par personne.

Livraison de repas : Un prestataire de plus.

Le service de portage des repas par l'ADMR est connu pour nombre d'entre vous.

Dorénavant, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Châlons en Champagne propose également aux Recyots le portage de repas à domicile.

Ces livraisons sont assurées par La Poste.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous orientera dans votre démarche.

Recensement citoyen

Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans** doit se faire recenser auprès de la Mairie.
Cette démarche peut également être faite en ligne sur le site Internet www.service-public.fr.
Cette formalité est **obligatoire** pour se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire…) avant l'âge de 25 ans.
Une pièce d'identité, le livret de famille ainsi qu'une pièce justificative de domicile sont nécessaires pour procéder au recensement.
Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), généralement dans sa 18ème année.
Le recensement citoyen permet également l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans.

Assistantes Maternelles

Voici la liste des Assistantes Maternelles actuellement disponibles à Recy :

Amandine BIONAZ..... 06.99.94.64.74
Stéphanie DENNEVAL..... 06.01.97.17.87
Delphine WATIER 03.26.67.30.79

www.monenfant.fr/je-suis-un-parent .....*si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le)*

Du côté de l'école et du personnel communal

Nouvelle Directrice et nouvelles institutrices et ATSEM

Après quatre années à la direction de l'École Primaire Fernand VITRY, **Madame Delphine TISSERAND** a quitté l'école pour d'autres horizons.
Nous la remercions vivement pour toutes ces années où elle a su, malgré les difficultés (COVID…), diriger l'école avec un grand professionnalisme. Nous lui souhaitons pleine réussite pour la suite de sa carrière.

Madame Julie PATTE, en provenance de Reims où elle occupait déjà un poste de directrice, a pris les fonctions de directrice et a en charge la classe des CE2-CM1.
Nous lui souhaitons la bienvenue à l'École Primaire Fernand VITRY.

Par ailleurs, en cette rentrée scolaire 2025-2026, nous avons accueilli : **Madame Leïla RODRIGUEZ** pour la classe des petits et des moyens, **Madame Julie HUNIN** en complément de Madame THIEL le lundi matin, **Madame Hélène NICOLLE** en tant que décharge de Madame PATTE le lundi, et mesdames Sophie MARONAT et Camille RAGOUILLIAUX aux postes d'ATSEM.

D'autres départs ont également eu lieu, notamment Madame **Camille POINSOT**, enseignante chez les petits/moyens aidée de Sabrina GILARDEAU, et Madame **Émilie BOSHART** décharge de Madame TISSERAND chaque lundi.

Après 22 années passées auprès de nos enfants de l'école, **Marylise SIMON**, ATSEM, a décidé de quitter les effectifs de la commune, à notre plus grand regret.
Nous tenons ici à la remercier très chaleureusement pour son investissement sans faille, rentrée scolaire après rentrée scolaire, pour s'occuper quotidiennement de nos enfants.
Nous lui souhaitons plein de bonnes choses pour la suite.
MERCI Marylise !

Nous remercions également **Sabrina GILARDEAU**, ATSEM chez les petits, qui n'a pas souhaité renouveler son contrat afin de s'orienter vers le métier d'assistante maternelle.
Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets.

Avec ces deux départs, nous avons pu enregistrer deux arrivées.

Tout d'abord, nous avons accueilli **Madame Sophie MARONAT**, ATSEM dans la fonction publique, en provenance de Toul (54) qui a souhaité se rapprocher de la région châlonnaise.
Sophie, qui prend ses nouvelles marques, s'est bien intégrée au sein de l'équipe. Forte d'une expérience de 17 années dans la petite enfance, dont sept en tant qu'ATSEM, elle est prête à relever ce nouveau défi autour de l'équipe enseignante nouvellement remaniée.
Bienvenue à elle.

Camille RAGOUILLIAUX a également rejoint l'équipe. Figure bien connue des enfants puisqu'elle était en apprentissage l'année dernière pour préparer un CAP AEPE. Après avoir décroché le précieux sésame, elle a intégré l'équipe municipale en tant que contractuelle. Elle évoluera dans la classe de Madame Dorothée THIEL auprès des Moyens et des Grands.
Nous lui souhaitons de s'épanouir à la découverte du riche métier d'ATSEM.

Les fonctions de **Madame Christelle DÉRUE**, que beaucoup connaissent, s'enrichissent car elle endosse le rôle de référente du périscolaire dans le but de créer un lien étroit entre l'école et le périscolaire.

Enfin, Mélanie LALLEMENT vient temporairement encadrer la garderie du soir pour faire face à une absence.

118 enfants accueillis pour la rentrée 2025-2026.

Les enfants ont repris le chemin de l'école. Première rentrée pour certains, dernière pour d'autres. Les effectifs de cette rentrée scolaire se composent ainsi :

- **10** petits et **13** moyens pour Leïla RODRIGUEZ, aidée de Sophie MARONAT,
- **6** moyens et **16** Grands pour Dorothée THIEL et Julie HUNIN, aidées de Camille RAGOUILLIAUX,
- **12** CP et **12** CE1 pour Julia CLÈRE,
- **14** CE2 et **11** CM1 pour Julie PATTE, Directrice, et Hélène NICOLLE,
- **11** CM1 et **13** CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Remise des sacs

Lundi 1er septembre, jour de rentrée scolaire, les enfants du CP ont reçu du Conseil Municipal un sac de sport nominatif et siglé du logo de Recy.
Les nouveaux élèves dans les autres classes ont également reçu un sac avec leur prénom.

Remise des calculatrices

Madame le Maire, accompagnée de ses Adjoints et de Madame Marie-France CANAMAS professeure de CM2, ainsi qu'un membre du Conseil de Parents d'Élèves, a eu le plaisir de remettre aux futurs collégiens la traditionnelle calculatrice ainsi qu'une clef USB aux couleurs de Recy, pour leur entrée au collège.
Une nouvelle fois, le Conseil de Parents d'Élèves a offert à chaque élève de CM2 un bon d'achat à dépenser à la Librairie du Mau. Nous souhaitons aux nouveaux collégiens une belle scolarité !

Aménagement de la « Pause Cartable ».

Cette année, il a été décidé de ne plus proposer d'inscription à la « Pause Cartable », la gestion étant devenue complexe pour répondre aux attentes exprimées.

Cependant, les enfants qui le souhaitent se voient proposer un espace au calme pour leur permettre de faire leurs devoirs en autonomie.
Nous proposons également aux enfants de participer à des jeux de société.

Des aménagements ont été réalisés par le personnel communal pour accompagner le projet l'« école du dehors » : l'installation de tables à l'arrière de l'école destinées à l'enseignement des enfants en extérieur et l'aménagement d'une terrasse avec des assises et des jeux pour occuper les enfants pendant les récréations.

Cantine scolaire

Comme annoncé dans notre dernier bulletin d'informations, c'est l'ESAT de Châlons en Champagne qui fournit les repas à destination de nos enfants.
En juin dernier, nous avons questionné les convives par le biais d'un petit sondage dont voici le résultat.

70 enfants en moyenne fréquentent la cantine scolaire (50 élémentaires et 20 maternelles).

Le résultat du sondage est le suivant. 43 enfants, du CP au CM2, ont répondu :

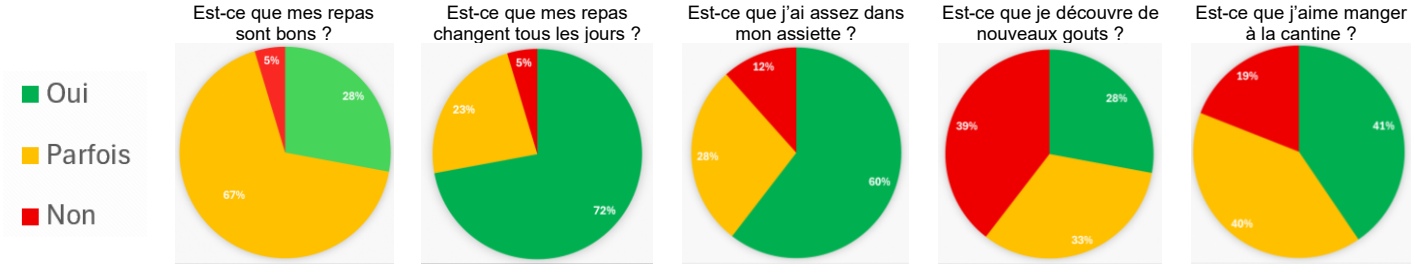

Petit florilège des remarques libres :

« Aimerait des brocolis, plus de desserts, mettre du jus de fruits, rajouter du sel, des fruits tous les jours, des gâteaux et des glaces, des frites et nuggets… ».

À noter qu'en plus de la fourniture des repas, l'ESAT propose également bon nombre d'animations, comme par exemple, la dégustation de smoothies fraichement préparés, des repas à thème (chandeleur, USA, chinois, …), la réalisation de granités, …

Après un repas tourné vers l'Asie, direction l'Amérique avec au menu salade Coleslaw Hamburger Potatoes et Cookies.

(R)APPEL AUX RECYOTS :
Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer un seau le matin, près de la cantine, et venir le rechercher en début d'après-midi afin de récupérer les restes de repas qui raviront vos poules.
! inscription obligatoire auprès de la Mairie : mairie@recy.fr).

Aboiements de chiens

« *Le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs* ».
Article R1334-31 du Code de la Santé publique.

Nous profitons de ce BIM pour rappeler aux propriétaires de chien(s) de veiller à limiter leurs aboiements, de jour comme de nuit.
En effet, dès lors que ces aboiements portent atteinte à la tranquillité du voisinage, des mesures nécessaires doivent être prises afin de les limiter au maximum.

Il y a lieu de distinguer les aboiements ordinaires des aboiements intempestifs voire excessifs.

S'il est possible d'arriver à faire en sorte que son chien n'aboie pas, il existe des cas où les aboiements persistent et c'est là que les désagréments se font sentir.

Merci de prendre les mesures nécessaires afin que votre animal ne dérange pas le voisinage, la Mairie étant régulièrement saisie sur le sujet.

Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615
APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets verts	Bac vert	**MARDI**
Déchets ménagers	Bac gris	**MERCREDI** semaine **IMPAIRE**
Emballages/papier	Bac jaune	**MERCREDI** semaine **PAIRE**

Les collectes sont maintenues les jours fériés, sauf le 1er janvier, le 1er Mai et le 25 décembre.

Pour rappel, le bac vert est réservé en **priorité aux déchets de cuisine** tels que les restes ou préparation de repas, ou encore les produits périmés non consommés. Les **déchets du jardin sont tolérés** en complément, dans la limite du bac.

!! Attention !! Aucun sac ou fagot de déchets verts de jardin n'est accepté à côté du bac. Le surplus est à déposer dans l'une des déchèteries de l'agglomération.

En cas de bac détérioré, volé, ou pour vous équiper, appelez le numéro vert.

Le Verre ➔ Point d'Apport Volontaire (PAV) :

Des PAV se situent **rue de Châlons** (*face à la boulangerie*),
Chemin des Épinettes (*devant le cimetière des Épinettes*)
et sur le parking de la **Salle des sports** Pierre ARNOULD.
Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères.

Les piles
Des collecteurs de piles sont disponibles devant l'école et dans le hall de la Salle des Sports Pierre ARNOULD

Toutes les infos : www.chalons-agglo.fr

Déchèteries :

Demandez votre carte de déchèterie !

Déchèterie de Châlons Agglo	Déchèterie de JUVIGNY
Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85 **Horaires d'ouverture aux particuliers :** **Lundi au Samedi : 9 h à 19 h** **Dimanche : 9 h à 13 h**	Route des Grandes Loges aux horaires suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (*particuliers uniquement*) de 13h30 à 17h30.

🌿 Déchets verts : bien attachés, c'est mieux pour tout le monde !

Sur le chemin de la déchèterie de Juvigny, certains branchages semblent vouloir prendre la poudre d'escampette ! 😅
Chargements mal arrimés = branches qui tombent sur la chaussée = circulation perturbée, risques pour les autres usagers 🚴 🚗…

Alors, avant de partir, prenez deux minutes pour bien sécuriser vos chargements :
🧷 Utilisez des sangles, un filet ou une bâche. 🔍 Faites un petit tour de votre remorque pour vérifier que rien ne dépasse. ⏱ Ça prend peu de temps, mais ça évite bien des soucis !

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance.

Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le **PADV**, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible sur **rendez-vous** à prendre auprès de la Mairie les mois d'***avril, mai, juin, septembre, octobre*** et ***novembre***.

Du nouveau à Recy pour votre bien-être

Hypnose avec Virginie GUÉRIN

Praticienne en hypnose, j'accompagne avec douceur et bienveillance toutes les personnes souhaitant retrouver un mieux-être dans leur quotidien.

L'hypnose est une thérapie brève en pleine conscience qui permet de libérer différents troubles et blocages :
Stress, anxiété, sommeil, arrêt du tabac, addictions, phobies, confiance et estime de soi, gestion du poids, deuil, séparation, préparation aux examens...

Mon objectif est de vous aider à avancer sereinement et à retrouver votre autonomie, en vous transmettant aussi des techniques simples à pratiquer seul.

Cabinet à Recy – 5 rue des Tournelles
06.52.52.87.85

Retrouvez-moi également sur Facebook, Instagram et LinkedIn

Je suis **Karine NICOT**, **Naturopathe** certifiée, **Praticienne en Réflexologie énergétique chinoise** et en **Massage Amma Assis** et je vous reçois à **Recy**.

Grâce à la **Naturopathie**, je vous accompagne pour améliorer votre hygiène de vie et soulager vos troubles comme le stress, l'anxiété, les troubles du sommeil, la perte de poids, les troubles féminins, troubles digestifs, troubles inflammatoires, accompagnement émotionnel…

La **Réflexologie** permet de combattre le stress, les tensions, la fatigue, les douleurs et les troubles physiques et émotionnels. Elle harmonise les sphères physique, émotionnelle et énergétique.

Enfin, le **Massage Amma assis** soulage les tensions musculaires au niveau du dos, des épaules et de la nuque, offrant une détente rapide et redonne de l'énergie. Il se pratique habillé sur une chaise ergonomique.

Ces pratiques sont accessibles à tous.

Informations et/ou rendez-vous : knicot.naturo@gmail.com, 06.60.41.90.37 ou sur Resalib.fr. Retrouvez-moi sur Facebook et Instagram : karine nicot naturopathe

Location de salles

Les tarifs de locations des salles communales sont les suivants :

Salles	Tarifs			
	12h	24h	48h	Vaisselle
Salle Orange	50 €	100 €	200 €	40 €
Salle des Fêtes Maurice SIMON			400 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.
Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.
Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.
La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de Recy **pour un mariage** ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif.

Agenda 2025

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Octobre			
Samedi 4	Jeux de société	CPE	Salle Maurice SIMON
Dimanche 5	Broc'enfants	CPE	Salle Maurice SIMON
Samedi 11 Dimanche 12	Salon des Arts et du Terroir	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Samedi 18	Repas des aînés	Familles Rurales/Commune	Salle Maurice SIMON
Vendredi 31	Halloween	CPE	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Mardi 11	Armistice 1914-1918		Place de la Mairie
Samedi 15	Repas d'automne	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Samedi 22	Beaujolais	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Samedi 6	Téléthon		Salle Maurice SIMON
Dimanche 7	Noël des enfants	Recy Vit ! / Familles Rurales / CPE	Salle Maurice SIMON

Les Associations

Associations	Président.e/Responsable	m@il	Téléphone
Familles Rurales	Annie MARCHAL	michel.marchal808@orange.fr	03 26 65 24 85
Club Féminin	Lysiane DERVIN		03 26 65 21 42
Accueil Loisir Sans Hébergt	Mikaël MILLERO		
	Annie MARCHAL		03 26 65 24 85
Repas des Aînés	Jeanne-Marie BASSUT		03 26 65 33 06
TAMALOU (Club du 3ème Âge)	Bernard BOCKSTAL	recytamalou@gmail.com	06 52 44 69 35
Conseil de Parents d'Élèves	Anaïs PERRAGIN	cpe.recy@gmail.com	
Société de Chasse	Hervé ARNOULD	h-arnould@orange.fr	03 26 65 25 18
Société de Pêche	Franck LALLEMENT	lallemfranck@bbox.fr	03 26 68 07 83
Comité des Fêtes - Recy vit !	Sylviane JACQUET	d-jacquet@orange.fr	03 26 65 69 43
ERSM Basket	Séverine FRANCART	ersmbasket@gmail.com	

Éveil de Recy Saint Martin (ERSM) – Président : Dominique JACQUET – d-jacquet@orange.fr

Section **Badminton**	Luc DIDIER	lucdid51@gmail.com	06 62 47 71 09
Section **Tennis**	Olivier KARAS	olivier.karas@free.fr	06 95 58 00 13
Section **Gym Enfant**	Sylvie AUGUSTE	augsylvie@gmail.com	06 03 39 74 77
Section **Gym Volontaire**	Odile GIRARD	odile51@orange.fr	06 77 07 35 62
Section **Bridge**	Marie-Noëlle PIAT	marienoelle.piat@free.fr	03 26 68 26 45
Section **Sun Dance**	Abdourazak GUEDI		06 50 25 16 54
Section **Pétanque**	Jacky BOUCHER	jackyboucher984@neuf.fr	06 26 49 02 91
Section **Boxe Thaïlandaise**	François AUBERTELLE	aubertellefrancois@gmail.com	06 61 06 97 83
Section **Running**	Mathieu EBNER	mathieu.ebner@outlook.fr	06 99 95 55 71
Section **Pom Dance**	Lucile CHARLOT	lucile.clere@gmail.com	06 18 30 58 35

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré
Tél./fax : 03.26.64.22.92 - footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr

Parole aux Associations

Section Gym Volontaire de l'ERSM

Envie de commencer une activité physique, de vous maintenir en forme, d'entretenir vos articulations, et ce en toute convivialité ? Venez nous rejoindre aux cours de stretching animés par Michèle DUBOST, toujours aussi dynamique et professionnelle.

Association affiliée à EPGV, Fédération Française d'éducation physique et gymnastique volontaire, Sport et santé.

Les cours ont lieu le jeudi de 10h45 à 11h45, à la Salle des Sports Pierre ARNOULD (RDV dès 10h30).
2 séances d'essai possible, prévoir chaussures tirées du sac.
N'hésitez pas à nous rejoindre,

Pour tout renseignement contact mail : odile51@orange.fr

Section Gym Enfant

Les cours ont repris depuis le 9 septembre. Les enfants pourront s'essayer à différentes disciplines tous les mardis, hors vacances scolaires, de 16h45 à 17h45.
Les inscriptions sont encore possibles.
Pour tout renseignement : 06 76 59 99 68

Reprise des séances de **gym douce et pédalier** à compter du 16 octobre.
Venez nous retrouver salle Pierre Arnould le jeudi matin de 9h30 à 10h30 (hors vacances scolaires) pour une reprise d'activité sportive en douceur.
C'est dans la bienveillance et la bonne humeur qu'une éducatrice sportive diplômée encadre ces séances.
N'hésitez pas à faire un essai sans engagement.

Section Bridge de l'ERSM

Connaissez-vous ce jeu de cartes ?

Pas de champions ici à Recy, des amateurs et des débutants, comme vous, qui ont osé un jour franchir le pas de la porte du club pour s'intéresser et apprendre.
Nous les avons accompagnés.
Nous sommes des joueurs de cartes assidus, nous partageons de la bonne humeur et du plaisir à jouer…

La recette : un peu de concentration, quelques règles, du bon sens et de la réflexion ! On ne s'ennuie pas autour d'une table de bridge.

Venez nous rejoindre le mercredi soir, de 20h15 à 22h30.

Pour tous renseignements :
Marie-Noëlle PIAT - 03.26.68.26.45 / 06.71.18.23.10 - marienoelle.piat@free.fr
Jacques VITRY - 03.26.65.85.15 / 06.29.21.80.09 - jacvitry@aol.com

Familles Rurales de Recy

L'Association Familles Rurales de Recy a, cette année encore, organisé son traditionnel centre aéré avec une nouveauté : une semaine en « mini camp ».
60 enfants ont fréquenté le centre la première semaine dont 22 ont séjourné à Givry en Argonne.
Le fil rouge de cette édition, « la croisière », a offert aux enfants un voyage imaginaire depuis l'Égypte jusqu'aux États-Unis en passant par les pays nordiques.
Ils ont ainsi construit pyramides et colliers, créé des igloos, des ours polaires, des lanternes aux couleurs américaines, des étoiles hollywoodiennes ou encore des cactus réalisés à partir de leurs empreintes de mains. Jeux d'eau, yoga animalier, chasse au trésor indienne et découverte du handpan (instrument de musique) sont venus compléter ces activités variées.

Le séjour (le Val d'Anté) à Givry en Argonne fut un moment marquant : observation des oiseaux autour du lac, pêche aux bouchons, balades en forêt et fabrication de papier recyclé ont rythmé ces quelques jours en pleine nature, favorisant la cohésion et la vie en groupe.
De nombreuses sorties ont ponctué ces trois semaines : ranch du moulin Saint Martin, Gill'Aventure, Jimbaloo, Sensas, Aqua Cité, cinéma.

L'association remercie tout particulièrement la SA Marne Béton, les Ets Blandin et la Pharmacie de la Cerisaie (Caroline Trublin et son équipe) à Reims pour des dons mécénats qu'ils ont octroyés pour le bon fonctionnement du centre aéré sachant que le séjour à Val d'Anté avoisine les 6 000 €.
Un autre remerciement est adressé à l'ancien Président de Familles Rurales de Matougues (Monsieur Daniel Fontaine) qui nous a réservé une quote-part de leur fonds de roulement restant à la suite de la dissolution de leur association.
Lors de la dernière Assemblée Générale, une maman est venue rejoindre le conseil d'administration de l'association. Jeanne-Marie Bassut a été nommée trésorière et Catherine Lallement, secrétaire.

Annie Marchal, Présidente de l'association.

Châlons Running…

Châlons Running fait sa rentrée à pied !

Envie de courir ?

L'association vous propose 2 créneaux :

le mercredi à 19H00 et le samedi à 9H00.

Le Rendez-vous est devant la Mairie de Recy.
Séances encadrées par un coach diplômé.

Venez tester : 2 séances gratuites !

Contact au 06 99 95 55 71 - Mathieu EBNER

Comité des Fêtes - Recy vit

Les festivités 2025 ont débuté dès le mois de mars par une soirée cabaret où 197 convives ont été accueillis pour un dîner entrecoupé de scènes de la troupe "Paris Plaisir".
Une soirée dansante a prolongé ce merveilleux spectacle pour le bonheur de tous.

- Le 19 avril, la traditionnelle chasse aux œufs, animée par les mascottes, a pu ravir nos jeunes Recyots.
- Le 14 juillet, après un apéritif offert par la Mairie, la soirée se prolongea par un repas suivi d'un bal et du traditionnel feu d'artifice.

L'année n'étant pas terminée, nous vous attendons pour le **12ème Salon des Arts et du Terroir** le week-end des 11 et 12 octobre, avec une soixantaine d'exposants.
Entrée libre le samedi de 12h à 19h et le dimanche de 10h à 18h avec animation, restauration sur place, exposition de voitures anciennes, tombola.

En novembre, réservez votre samedi 22 pour la « **soirée Beaujolais** ».
Et pour clôturer l'année, décembre sera animé par le **Téléthon**, animation théâtre le samedi 6, avec la troupe des " Sarrybiens "et le Noël des enfants le dimanche 7, avec "Golosso".

Mme Sylviane JACQUET – Tel : 06.62.75.03.93 - Mail : d-jacquet@orange.fr

ERSM Section Sun Dance

Sun Dance – Danse & Bien-être à Recy

L'association Sundance vous propose de découvrir ou de perfectionner vos pas de danse dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Tous les mardis à partir de 19h, venez vibrer au rythme de la **Salsa cubaine**, **Bachata** et **Kizomba**, accompagnés par Will Mp, professeur expérimenté et passionné.

Pour celles et ceux qui souhaitent bouger autrement, retrouvez Séverine chaque mercredi à 19h pour une séance de **Gym Tonic** alliant dynamisme, énergie et bonne humeur.

Que vous soyez débutant ou confirmé, rejoignez-nous et partagez des moments de danse, de sport et de convivialité !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association au 06.50.25.16.54 ou au 06.77.96.26.09.

ERSM Basket

Le dynamisme du club au plus haut niveau

Cette saison, l'ERSM Basket continue d'affirmer sa place sur la scène nationale et régionale. Notre équipe fanion évolue en Championnat de France Nationale 2 (NM2), un niveau exigeant qui met en valeur l'investissement de nos joueurs, entraîneurs et bénévoles.
Le club aligne également plusieurs formations en championnats régionaux (seniors, U18, U15, U13), mais aussi en championnats départementaux. Cette diversité permet à chacun de trouver sa place et de progresser selon ses aptitudes et son degré de motivation.
Au-delà des résultats sportifs, l'ERSM Basket cultive un véritable esprit d'équipe, de respect et de convivialité. Des valeurs fortes qui animent joueurs, entraîneurs, familles et supporters tout au long de l'année.
👉 Si vous vous reconnaissez dans ces valeurs et souhaitez vivre une belle aventure sportive et humaine, **rejoignez l'ERSM Basket** ! Plus d'infos : www.facebook.com/ERSMBasket ou ersmbasket@gmail.com.

ERSM Section Pom Dance

Envie de faire le show?

🔥 Je vous propose de venir encourager la grande équipe NM2 de l'ERSM Basket en mettant le feu sur le parquet avec ou sans nos pompons traditionnels selon le style de danse proposé.
👫 Section mixte, petits et grands, à partir de 7 ans 🤸 Séance d'essai gratuite 🏢 Rendez-vous à la salle des sports Pierre Arnould 1️⃣ Entraînement le mercredi de 17h à 19h + représentation lors des matchs de Basket des NM2 le samedi soir en fonction de leur calendrier. Pour toutes informations n'hésitez pas à Lucile Charlot 06.18.30.58.35.